

FICHE DE MISSION

BENEVOLE N°1 – la permanence

TITRE DE LA MISSION

J'anime une permanence culturelle dans
une structure sociale.

Objectifs et finalités

Cultures du Cœur agit depuis 1999 pour l'inclusion sociale des personnes en situation de précarité en favorisant leur accès aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs. Dans ce cadre, elle développe des « permanences » ou « points culture » dans les associations de proximité, les structures sociales, médico-sociales Ce sont des temps de partage, de rencontres, de découvertes autour des propositions culturelles (événements sportifs, invitations pour des musées, théâtres ...). L'objectif étant de permettre aux personnes accompagnées dans ces structures l'accès aux équipements culturels, sportifs et de loisirs.

Description de la mission

Vous serez accompagné par une personne référente de la structure accueillante (intervenant social) pour :

- Proposer des offres de sorties aux personnes accompagnées sur le portail Cultures du Cœur.
- Recueillir et échanger autour des attentes, des envies culturelles des personnes.
- Réfléchir ensemble à des projets autour des sorties culturelles, du sport et des loisirs ...
- Rendre-compte à Cultures du Cœur des actions dans le cadre de la permanence.

La permanence culturelle demande généralement une présence d'une fois par semaine ou 1 fois toutes les 2 semaines ou 1 fois par mois dans la structure sur une durée de 2 heures.

Le mot en +

Une formation à la médiation culturelle dans le champ social vous sera proposée pour vous accompagner au mieux. Vous intégrerez un réseau national de lutte contre l'exclusion et, des équipes locales impliquées, engagées et dynamiques.

